



Le stage est ouvert en priorité aux étudiants de Master 1 mention « premier degré » et se déroulera du 18 au 29 janvier 2021.

Ce stage est organisé en partenariat avec la THURGAU UNIVERSITY OF TEACHER EDUCATION à Kreuzlingen en Suisse.

Cette ville est située au nord du canton, au bord du lac de Constance, au sud-est de la ville voisine allemande de Constance. Les quartiers du sud de la ville sont construits sur le versant nord de la chaîne de collines appelée Seerücken, signifiant en allemand « dos du lac », dont la crête est en grande partie boisée

Programme du stage :

Le programme comprend :

- l'observation de classes dont le niveau correspond à l'école élémentaire française (de 3 à 11 ans) ;
- la conduite d'une séance pédagogique (en allemand ou en anglais) préparée par l'étudiant de l'INSPE avec l'aide du tuteur local (enseignant titulaire de l'école d'accueil) avant son arrivée, dans une de ces classes.

Outre les leçons de français, pour enseigner des leçons en anglais et/ou en allemand, il est fortement conseillé que les étudiants attestent d'un niveau linguistique B2 en l'anglais et B2/C1 en allemand (la langue d'enseignement est l'allemand).

Conditions matérielles :

Gerit JARITZ est la référente, responsable des relations internationales à la THURGAU UNIVERSITY OF TEACHER EDUCATION. Les étudiants de ce partenaire sont également accueillis dans les écoles de Bordeaux et de la CUB au cours du second semestre de l'année universitaire.

Chaque établissement d'accueil s'engage à offrir aux étudiants de l'établissement partenaire :

- un logement pendant toute la durée du Programme ;
- une aide à l'obtention du visa étudiant le cas échéant ;
- une aide à la réalisation des démarches administratives ;
- des conseils et orientations pédagogiques ;
- un accès aux services complémentaires (bibliothèques, informatique, restauration).

Nous vous rappelons que tous les frais sont à la charge de l'étudiant, notamment :

- la nourriture et frais de voyage ;
- l'assurance maladie et les frais médicaux non couverts par l'assurance maladie ;
- les livres, vêtements et dépenses personnelles ;
- le coût du passeport et du visa ;
- le coût des transports ;
- toute autre dette contractée pendant la période de mobilité.

L'INSPE versera au stagiaire **une aide financière de 350 €** à son retour sur présentation des justificatifs suivants :

- attestation de présence en stage
- compte rendu de stage dûment complété (délais de remboursement 2 à 3 mois maximum).

Formalités d'entrée :

Pour entrer sur le territoire suisse, les ressortissants de l'Union européenne doivent être munis d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité.

Les cartes nationales d'identité (CNI) délivrées à des majeurs entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2013 seront encore valables 5 ans après la date de fin de validité indiquée au verso, mais aucune modification matérielle de la carte plastifiée n'en attestera.

En conséquence, de façon à éviter tout désagrément pendant votre voyage, il vous est fortement recommandé de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à celle d'une CNI portant une date de fin de validité dépassée, même si elle est considérée par les autorités françaises et par les autorités suisses comme étant toujours en cours de validité..

Se munir de la carte européenne d'assurance maladie à demander à votre caisse d'assurance maladie.

Tous les étudiants participant au Programme doivent justifier d'une attestation de rapatriement et de responsabilité civile (vie privée) valable sans plafond de remboursement pour l'intégralité de la durée du séjour.

Informations pratiques :

La *carte ISIC* prouve le statut de l'étudiant dans le monde entier et permet de bénéficier de tous les avantages, services, réductions étudiants du monde concernant les transports, les hébergements, la culture, les loisirs...

Avant de partir, consultez les « conseils aux voyageurs » du ministère des affaires étrangères et européennes sur le site :
<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/belgique-12208/>

Candidature :

Les étudiants doivent transmettre leur dossier de candidature accompagné des pièces demandées pour **le jeudi 15 octobre 2020 au plus tard** au service des relations internationales et de la recherche de l'INSPE d'Aquitaine (Château Bourran, 2^{ème} étage-bureau 201).

Le dossier de candidature peut être téléchargé sur le site de l'INSPE d'Aquitaine, rubrique International > « [Partir en mobilité](#) »
(<http://www.inspe-aquitaine.fr/partir-en-mobilite>)